



PREMIER MINISTRE

Secrétariat général
de la défense et de la sécurité
nationale

A Paris, le 19 janvier 2010

Service de l'administration
générale

A POURVOIR IMMEDIATEMENT

FICHE DE POSTE VACANT

Auprès :	Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale Direction des internationales, stratégiques et technologiques Sous-direction Non-prolifération, sciences et technologies	
Lieu de travail :	51 Boulevard de la Tour Maubourg 75 007 Paris	
Catégorie	A	
Corps/grade :	A	
Fonction :	Chargé de mission "protection du patrimoine scientifique et technique"	
Activités principales:	1 - Superviser l'application de la réglementation actuelle sur la protection du patrimoine scientifique et technique (PPST) français dans les échanges internationaux :	
Missions du titulaire du poste :	<ul style="list-style-type: none">▪ en finalisant la mise au point des directives de haut niveau (DHN-PPS), par pays et par domaine sensible, et en assurant la mise à jour régulière ;▪ en facilitant les échanges internationaux dans le domaine scientifique dès lors que les quatre obligations relevant de la protection du patrimoine scientifique et technique (protection de la propriété intellectuelle et industrielle, lutte contre la prolifération, protection des besoins de la défense et protection contre le détournement de savoir-faire sensibles à des fins terroristes) sont prises en compte (les référentiels de bonnes pratiques) ;▪ en assurant une articulation cohérente avec les autres dispositifs existants (protection du secret, SAIV, lutte contre la prolifération), etc. ; 2 - Participer au travail interministériel relatif à la révision du dispositif de protection du patrimoine scientifique et technique : <ul style="list-style-type: none">▪ en pilotant certains groupes de travail conduits par le SGDN ; <u>En liaison avec les autres chargés de mission :</u> 3 - Suivre l'application de la réglementation relative à la protection du patrimoine scientifique et technique national en veillant dans un cadre national et européen à la cohérence dans les programmes de recherche entre les domaines prioritaires et les exigences de protection. 4 - Favoriser le respect des exigences relevant de la protection du patrimoine scientifique et technique au sein des coopérations décentralisées : <ul style="list-style-type: none">▪ en dressant un état des lieux permettant l'évaluation de la situation et la proposition de mesures correctrices ;	

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ en appuyant l'action des ministères responsables de la mise en place du dispositif d'amélioration proposé. <p>5 - Participer aux travaux relatifs aux nanotechnologies en encadrant les groupes de travail relatifs à l'évaluation des risques en matière de PPST et à la gouvernance à proposer dans les domaines de la défense et de la sécurité.</p>
Compétences :	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Master. ▪ Maîtrise des bases de données. ▪ Esprit d'analyse. ▪ Rigueur. ▪ Capacité d'interagir avec le reste de l'équipe et l'environnement interministériel.
Personne à contacter pour rendez-vous	<p>Direction des affaires internationales, stratégiques et technologiques Colonel Michel GRINTCHENKO Tél. : 01.71.75.80.53. E-mail : michel.grintchenko@sgdsn.gouv.fr</p>

Les personnes intéressées adresseront leur candidature au service concerné par la voie hiérarchique.